

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1242

Attribution de subventions à des associations dans le cadre du fonds d'initiatives locales au titre du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur :** M. KISMOUNE Ali

## SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1242 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES AU TITRE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE LYON (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) est destiné à favoriser les projets initiés par les habitants en permettant un soutien financier dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 (convention locale pour Lyon) en cours de finalisation et qui succède au contrat urbain de cohésion sociale de Lyon arrivé à échéance fin 2014.

Dans ce nouveau contexte de la politique de la ville, l'importance de la participation des habitants à la vie de leurs quartiers est réaffirmée ainsi que la nécessité de les accompagner dans le développement de pratiques responsables et favorisant l'initiative citoyenne et participative.

Le dispositif FIL vise ainsi à dynamiser le vivre ensemble, la solidarité et le lien social dans les quartiers prioritaires en soutenant des projets collectifs animant la vie locale et favorisant l'implication des habitants dans une démarche valorisante, collective et solidaire.

Sept projets finalisés à ce jour vous sont aujourd'hui présentés et je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention suivantes :

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE en euros
8 <sup>e</sup> Mermoz Santy	Etoile Sportive Trinité 58 bis rue Professeur Nicolas 69008 LYON	<b>Rencontre citoyenne et sportive :</b> participation d'un groupe d'enfants de 10 à 11 ans à un tournoi international de football en Autriche. Au-delà des résultats sportifs, il s'agit d'accompagner les enfants à devenir de futurs adultes, dans un engagement dans la vie d'un collectif, se confronter à l'autre, s'adapter aux pratiques d'un pays hôte....	1 500
8 <sup>e</sup> États-Unis Langlet-Santy	Les États en fêtes 52 avenue Paul Santy 69008 LYON	<b>Balade avignonnaise :</b> découverte de la ville d'Avignon dans le cadre du festival tout en retrouvant des acteurs locaux (NTH8 à Avignon). Ce projet partenarial en lien avec les 2 centres sociaux États-Unis et Langlet-Santy et le Nouveau Théâtre du 8 <sup>e</sup> , s'adresse aux habitants, familles et jeunes du quartier à travers un moment de partage et de rencontre.	1 500

8 <sup>e</sup> États-Unis	Les États en fêtes 52 avenue Paul Santy 69008 LYON	<b>Soirée éclatante aux États :</b> soirée festive tournée vers la famille et l'art populaire le 13 juillet sur la place du 8 mai 1945 dans le cadre de la fête nationale et qui se terminera par un feu d'artifice. Ce rendez-vous républicain permettra de maintenir un vivre ensemble dans le quartier en partageant des moments forts et joyeux avec une mixité des publics. Les habitants d'autres quartiers sont également les bienvenus pour ce moment de rencontre et de partage.	1 500
8 <sup>e</sup> Moulin à Vent	Oyenga Simy-Flo - OSF 13 avenue Marcel Paul 69200 VENISSIEUX	<b>Les ateliers d'Oyenga Simy-Flo :</b> aide au démarrage des activités de l'association dans la résidence Albert Laurent au 160 rue Challemel Lacour. Les ateliers proposés (chant, musique, danse, jeux...) dans une perspective participative s'adressent aux habitants de la résidence en particulier et du 8 <sup>e</sup> arrondissement en général. Ces rencontres intergénérationnelles visent à créer une dynamique sociale, un vivre ensemble.	1 000
8 <sup>e</sup> Moulin à Vent	Société d'Encouragement aux Écoles Laïques du Grand Trou (SELGT) 9 rue Gaston Duret 69008 LYON	<b>Fête du Vent au Clos Layat - Moulin à Vent :</b> organisation d'une fête sur la thématique du vent auprès de différents publics : petite enfance et scolaires, familles et habitants. Cette animation festive et culturelle a plusieurs objectifs : sensibilisation à l'écocitoyenneté et à la protection de l'environnement, rencontres intergénérationnelles et meilleur vivre ensemble, valorisation du quartier.	1 500
9 <sup>e</sup> Duchère	Association de gestion et d'animation du Centre Social de la Duchère Plateau 235 avenue du Plateau 69009 LYON	<b>Un quartier en plein boum : les habitants de la Duchère d'hier à demain :</b> rencontres intergénérationnelles pour les duchérois à des fins d'échange et de meilleure connaissance réciproque. La transmission (collecte et mise en forme assurée par une intervenante) se matérialisera sous forme de lectures-spectacles présentées dans le quartier et d'un CD. Le projet vise à rompre l'isolement et les fractures culturelles, à tisser des liens entre les générations dans le quartier et à renouer le lien social dans un climat de solidarité.	1 400
9 <sup>e</sup> Duchère	Association de gestion et d'animation du Centre Social de la Duchère Plateau 235 avenue du Plateau 69009 LYON	<b>Sortie ludique et culturelle des Duchérois :</b> ce projet s'adresse aux personnes âgées isolées afin de leur permettre de partager une journée agréable et dépaysante dans le Beaujolais. Cette sortie leur permettra de tisser des liens avec d'autres habitants et de rompre leur isolement. (projet à l'initiative d'habitants participant au groupe "espace seniors" du centre social)	1 000
<b>TOTAL</b>			<b>9 400</b>

Par ailleurs, il a été attribué par délibération n° 2014/67 lors du Conseil municipal du 26 mai 2014 une subvention de 1 500 euros pour la création et l'aide au démarrage d'une nouvelle association sportive à la Duchère : Futtsall Club de la Duchère. Ce projet, à l'initiative de jeunes duchérois, n'a malheureusement pas pu se concrétiser. Il convient donc aujourd'hui d'annuler cette subvention. Cette subvention n'ayant pas été versée à l'association, il n'y a pas lieu d'émettre un titre de recette.

Vu la délibération n° 2014/67 du 26 mai 2014 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

### **DELIBERE**

1) Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant total de 9 400 euros, sont allouées aux associations ci-dessous, dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales :

- Etoile Sportive Trinité : 1 500 € ;
- Les États en fêtes : 3 000 € ;
- Oyenga Simy-Flo – OSF : 1 000 € ;
- Société d'Encouragement aux Écoles Laïques du Grand Trou (SELGT) : 1 500 € ;
- Association de gestion et d'animation du Centre Social de la Duchère Plateau : 2 400 €.

2) L'annulation de la subvention de 1 500 euros allouée dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales en séance du 26 mai 2014 à l'Association « Futtsall Club de la Duchère » (sise 521 rue Beer Sheva à Lyon 9<sup>e</sup>), est approuvée.

3) Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

4) M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

5) La dépense en résultant, soit 9 400 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41781, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU